



Mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000
« Etangs palavasiens » ZSC FR9101410
« Etangs palavasiens et Etang de l'Estagnol » ZPS FR 9110042

RAPPORT D'ACTIVITE 2020-2021
Période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2021



SOMMAIRE

1. Les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et Etang de l'Estagnol ».....	1
1.1. Rappels	1
1.2. Les enjeux écologiques des sites	2
1.3. Le Document d'Objectifs des sites « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol	2
2. Programmation financière du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2021	4
3. Programme d'animation 2020 - 2021.....	5
3.1. Le prévisionnel 2020-2021	5
3.2. Mise en œuvre des actions contractuelles du Document d'Objectifs	5
3.2.1. Les mesures Agro-environnementales et Climatiques – MAEC	5
3.2.2. Les contrats Natura 2000 non agricoles, non forestiers	5
3.2.3. Les Chartes Natura 2000	6
3.3. Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation ..	6
3.3.1. Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés, le programme « Cap sur les Lagunes.....	6
3.3.2. Autres actions d'information, de communication et d'échanges.....	8
4. Suivi de la mise en œuvre du Document d'Objectifs	9
5. Mise à jour du Document d'Objectifs	11
5.1. Mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire	11
5.2. Mise à jour des données espèces animales	12
5.3. Mise à jour du diagnostic socioéconomique	12
6. Veille environnementale.....	12
6.1. Evaluation des incidences.....	12
6.2. Programme de contrôle en matière de police de la nature.....	13
7. Relations avec les services de l'Etat.....	14
8. Suivis et études	14
8.1. Suivis physico-chimiques des lagunes	14
8.2. Autres études	15

1. Les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et Etang de l'Estagnol »

1.1. Rappels

Les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol » s'étendent sur 6 600 hectares et sont composés :

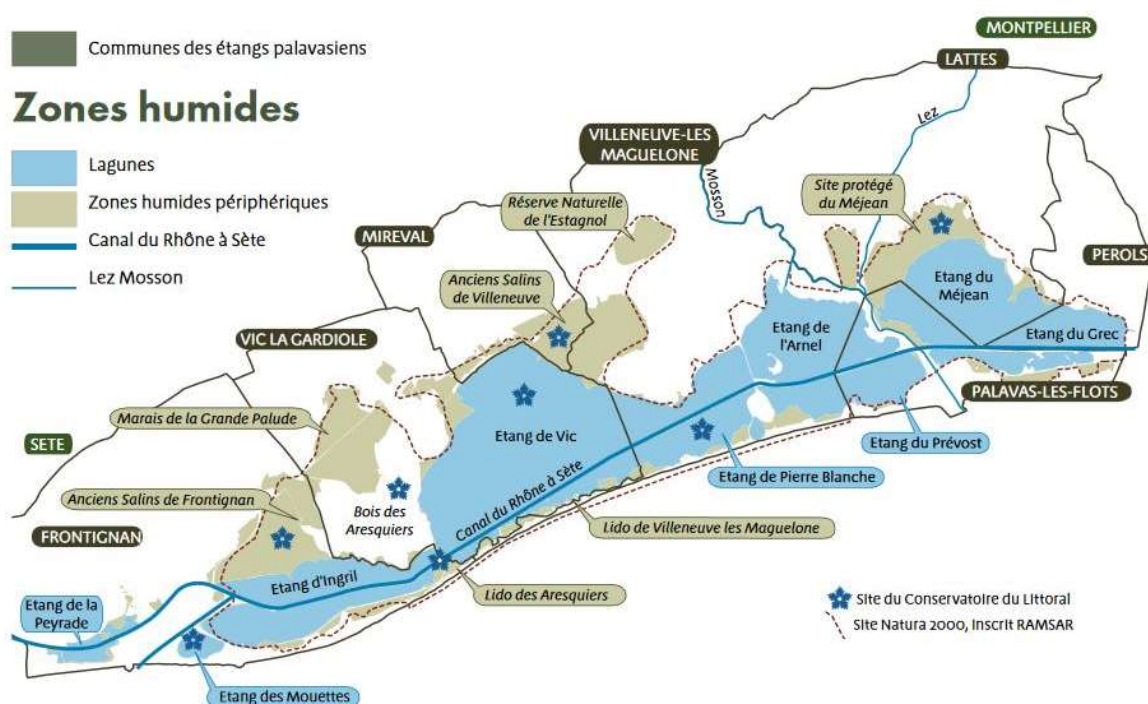
- de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9101410 « Etang palavasiens », désignée au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore »,
- de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9110042 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol », désignée au titre de la Directive « Oiseaux ».

Les nouveaux périmètres définis lors de la validation du DOCOB en octobre 2009, ont, tous les deux, été validés par l'Union Européenne et le Ministère de l'écologie et sont donc les périmètres officiels en vigueur.

Sept communes sont concernées par les sites Natura 2000 des étangs palavasiens, 3 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et 2 Etablissements Publics Territoriaux de Bassin, le Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT) et le Syndicat du Bassin du Lez (Syble).

Communes	EPCI
Palavas-les-Flots	Pays de l'Or agglomération (POA)
Pérols	Montpellier Méditerranée Métropole (3M)
Lattes	
Villeneuve-lès-Maguelone	
Mireval	Sète Agglopôle Méditerranée (SAM)
Vic-la-Gardiole	
Frontignan	

Collectivités et groupements de collectivités des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »



1.2. Les enjeux écologiques des sites

Les diagnostics écologiques réalisés dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectifs entre 2007 et 2009 ont mis en évidence :

- **20 habitats naturels d'Intérêt Communautaire**, dont 4 prioritaires que sont les lagunes côtières, les steppes salées méditerranéennes, les mares temporaires méditerranéennes et les marais calcaires à *Cladium mariscus*,
- **52 espèces végétales remarquables** dont 24 protégées,
- **52 espèces d'oiseaux** dont 11 remarquables.



Lagune côtière



Roselière – habitat d'oiseaux



Sterne naine



Héron pourpré

1.3. Le Document d'Objectifs des sites « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Le Documents d'Objectifs **commun aux 2 sites Natura 2000**, a été :

- élaboré entre 2007 et 2009,
- validé à l'unanimité le 12 octobre 2009 par le Comité de pilotage,
- approuvé par Arrêté Préfectoral le 3 décembre 2009.

Pour rappel, le Document d'Objectifs propose **7 objectifs de conservation** qui ont tous le même niveau de priorité :

1. Maintien et/ou restauration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire
2. Amélioration de la qualité des eaux des lagunes et des zones humides périphériques
3. Amélioration du fonctionnement des réseaux hydrauliques
4. Maintien à long terme des activités professionnelles et traditionnelles
5. Gestion des usages en adéquation avec les enjeux de conservation
6. Sensibilisation et formation des acteurs
7. Animation et mise en œuvre du Document d'Objectifs

Ces objectifs de conservation ont été déclinés en **32 actions, réparties en 5 grandes thématiques** qui sont :

- 15 actions en faveur des habitats naturels et des espèces,
- 7 actions liées à la qualité des eaux et à la gestion hydraulique des lagunes et des zones humides périphériques,
- 4 actions pour l'intégration et le maintien des activités humaines,
- 3 actions concernant les études et suivis à mettre en œuvre,
- 3 actions concernant l'animation et la communication.

L'élaboration et l'animation du DOCOB des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (Siel), en charge de l'élaboration du DOCOB, a également été désigné structure animatrice par le comité de pilotage le 12 octobre 2009. De fin octobre 2009 jusqu'au 31 décembre 2018, le Siel a assuré la mise en œuvre, le suivi du programme d'actions du Documents d'Objectifs et a procédé à son évaluation (Cf. tableau récapitulatif ci-dessous).

Suite au transfert de compétences relatives à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) aux agglomérations et métropole du territoire, le Siel a été dissout le 1^{er} janvier 2019.

Lors du dernier comité de pilotage organisé par le Siel, le 8 novembre 2018, le Syndicat du bassin du Lez (Syble – EPTB Lez) a été désigné nouvelle structure animatrice des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol », à compter du 1^{er} janvier 2019, pour une durée de 3 ans.

Afin d'assurer cette nouvelle mission d'animation de la mise en œuvre du DOCOB, Mme Julie Penouilh a été recrutée comme chargée de mission Natura 2000 au sein du SYBLE le 13 mai 2019, poste qu'elle a occupé jusqu'au 19 janvier 2021.

Depuis le 15 mars 2021, une nouvelle chargée de mission, Mme Sandrine Navarre, lui succède.

Phase du DOCOB	Période	Structure porteuse
Elaboration du DOCOB	2007-2009	Siel
Validation du DOCOB	12 octobre 2009	Siel
Animation du DOCOB	2009 - 2018	Siel
Animation du DOCOB	2019 - 2021	Syble - EPTB Lez
Animation du DOCOB	2022 - 2024	Syble - EPTB Lez

Tableau récapitulatif de l'élaboration et de l'animation du DOCOB depuis 2007

2. Programmation financière du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2021

Le Syble, structure animatrice du DOCOB sur le territoire, est chargé d'établir un rapport annuel de son activité. Le présent document constitue **ce rapport pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2021**.

Habituellement la programmation financière est établie sur 12 mois mais exceptionnellement en accord avec les services de l'Etat et afin de pouvoir réaliser la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site « Etangs palavasiens », la programmation s'est étendue sur **21 mois**.

Pour la mise en œuvre et l'animation du DOCOB sur cette période, le Syble dispose d'une enveloppe budgétaire totale de **117 482,35 € TTC**.

Ce budget assure le financement du **poste de chargée de mission Natura 2000 à temps plein** ainsi que les prestations de service nécessaires à la réalisation de la mise à jour de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire et la réalisation du programme d'animation Cap sur les lagunes.

Répartition du budget pour les sites Natura 2000 des étangs palavasiens :

Financiers	Montant (€)	Taux
UE – Fonds FEADER*	74 013,89	63 %
Etat – Ministères de l'écologie et de l'agriculture*	43 468,46	37 %
Total	117 482,35	100 %

Axes de travail	Montant global de l'action € TTC
Animation et mise en œuvre du DOCOB Natura 2000	65 631,84
Coûts indirects / Frais de structure	9 844,77
Prestations de services	42 005,74
Total	117 482,35

3. Programme d'animation 2020-2021

Remarque : compte tenu de la crise sanitaire en 2020 et 2021 et du changement de chargée de mission Natura 2000, l'animation du DOCOB a été fortement perturbée et certaines actions n'ont pu être réalisées.

3.1. Le Prévisionnel 2020-2021

Le programme prévisionnel 2020-2021 prévoyait les actions suivantes :

- La mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB
- La mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation
- Le suivi de la mise en œuvre du DOCOB
- La mise à jour du DOCOB
- La veille environnementale
- Le suivi et études

3.2. Mise en œuvre des actions contractuelles du Document d'Objectifs

3.2.1 Les mesures Agro-environnementale et Climatiques – MAEC

Le Siel a animé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur le territoire des étangs palavasiens de 2015 à 2017. L'animation du PAEC s'est poursuivie jusqu'en fin 2018.

La précédente programmation des MAEC couvrait la période de 2015 à 2020. Néanmoins certaines mesures ont pu être prolongées en 2020 et 2021, période de transition dans l'attente de l'adoption de la nouvelle Politique Agricole Commune qui a eu lieu le 23 novembre 2021.

En 2020 et 2021, le Syble a participé aux réunions techniques régionales concernant la prolongation des mesures.

En 2020, un travail d'information concernant la prorogation possible des MAEC jusqu'au 15 mai 2021 a été réalisé auprès des exploitants dont les engagements se terminaient au 15 mai 2020.

En 2021 comme en 2020, plusieurs exploitants ont pu renouveler leurs engagements dans des MAEC jusqu'au 15 mai 2022. La procédure demandée aux animateurs Natura 2000 consistait à viser les dossiers PAC des agriculteurs, validant ainsi l'actualisation de leur diagnostic sur la période considérée. Sur le périmètre du PAEC des étangs palavasiens, **7 exploitants** ont ainsi pu poursuivre leur démarche en faveur du respect des milieux naturels du site Natura 2000.

3.2.2. Les contrats Natura 2000 non agricoles, non forestiers

Un seul Contrat Natura 2000 « ni agricole, ni forestier », est encore en cours sur la Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol « ETPA_1_2017 » pour un montant de 82 000 euros.

Initié par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), ce contrat est depuis 2020 porté par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et sa mise en œuvre assurée par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie (CEN Occitanie), cogestionnaire du site.

Les travaux débutés fin 2018, visent la conservation et la restauration de milieux patrimoniaux, la gestion de la roselière par le pâturage et la lutte contre les espèces envahissantes qui nécessitent :

- l'entretien par fauche des différentes clôtures (clôture de ceinture et clôtures intérieures) pour la mise en œuvre du plan de pâturage,
- la mise en défend de la ripisylve pour favoriser sa restauration,
- l'alimentation des chevaux pendant la période hivernale,
- l'élimination des oliviers de Bohème.

Le suivi de ce contrat s'est poursuivi en 2020 et 2021. Il s'achèvera fin 2022 avec pour objectif de renouveler certaines de ces actions dans le cadre d'un prochain contrat Natura 2000, à engager en 2023.

3.2.3. Les Chartes Natura 2000

La Charte Natura 2000 est une liste d'engagements non rémunérés et de recommandations qui ont pour objectif la prise en compte par les acteurs du territoire des enjeux du site Natura 2000 dans la gestion courante de leurs activités.

Des chartes ont été signées dans le cadre de l'animation portée par le Siel, avec les partenaires suivants :

- l'association des Compagnons de Maguelone (septembre 2013 à août 2018),
- les offices de tourisme de Palavas, Frontignan et l'office intercommunal de Thau (janvier 2015 à décembre 2019),
- le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau – CPIE BT (novembre 2015 à octobre 2020),
- les acteurs cynégétiques : 8 associations de chasse locales (mars 2018 à février 2023),
- le centre nautique municipal de Palavas-les-Flots (mars 2018 à février 2023),
- Palavas Kayak de Mer (mars 2018 à février 2023).

En 2020 et 2021, le renouvellement des chartes arrivées à échéance n'a pas été réalisé. Il s'agira de les reconduire dans les années à venir pour les acteurs qui souhaitent toujours s'engager.

3.3. Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation

3.3.1. Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés, le programme « Cap sur les Lagunes »

Le programme d'animations Cap sur les Lagunes initié par le Siel et poursuivi par le Syble consiste en la mise en œuvre d'animations à destination du grand public visant à favoriser la connaissance des espèces et habitats du site, des enjeux de préservation associés, des « bonnes pratiques » à mettre en œuvre et des actions réalisées dans le cadre de Natura 2000.

Les animations sont réalisées par les animateurs d'associations d'éducation à l'environnement du territoire, qui, pour la plupart, sont membres du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau (CPIE BT).

Les offices de tourisme de Palavas-les-Flots, Frontignan et Vic-la-Gardiole sont également partenaires du programme et se chargent d'une partie de la communication promotionnelle et de la logistique associée aux sorties (réservations).

Des conventions de partenariat ont été signées en 2020 et 2021 entre le Syble, les Offices de tourisme ainsi que le CPIE du Bassin de Thau.

Dans le cadre du programme « Cap sur les lagunes », le travail a consisté à :

- rédiger les conventions de partenariat,
- participer à l'élaboration et valider le programme d'actions,
- participer à l'élaboration et valider le dépliant distribué aux offices de tourisme,
- suivre la mise en œuvre des animations,
- préparer et animer la réunion annuelle de bilan du programme.

Le bilan des animations pour 2020 et 2021 est présenté dans le tableau suivant :

Communes	2020		2021	
	Sortie réalisées /sorties prévues	Effectif	Sortie réalisées /sorties prévues	Effectif
Palavas-les-Flots	3/8	25	4/8	70
Frontignan	7/8	31	8/9	188
Vic-la-Gardiole	7/8	46	6/8	140
Total	17/24	102	18/27	398

Bilan des animations réalisées et nombre de participants en 2020 et 2021



La LPO sur le lido en animation avec la laromobile



Bilan 2020

Du fait du contexte sanitaire en 2020 lié au COVID, la programmation et le déroulé des animations a été perturbé : report de 6 animations initialement prévues en avril 2020, réduction du nombre maximal de participants à 9 pour assurer le respect des gestes barrières pour les animateurs et le public. Toutefois, la majeure partie des animations a eu lieu et les quotas d'inscription étaient le plus souvent près du maximum.

3 des 5 animations annulées l'ont été en partie pour des problématiques de coordination et de communication avec l'Office de tourisme de Palavas-les-Flots.

Bilan 2021

Là aussi le début de saison a été perturbé, la période d'animation n'a pu débuter qu'en juin au lieu du mois d'avril et s'est achevée en novembre. Cette année encore le nombre de participants aux sorties était limité pour assurer le respect des règles sanitaires.

Cependant les animations ont rencontrées un succès certain avec 398 participants en 2021.

Des modifications de la programmation Cap sur les lagunes avaient été proposées fin 2019 et ont été mise en œuvre en 2020 et poursuivies en 2021 avec l'accord de l'ensemble des partenaires :

- l'extension des périodes d'animation sur les ailes de saison (printemps et automne),
- la diversification des thématiques d'animations.

Les structures animatrices qui ont réalisé les animations en 2020 et 2021 sont : l'ADENA, la Cité des Arts, la Compagnie de l'empreinte, Kimiyo, LABELBLEU et la LPO Hérault.

3.3.2. Autres actions d'information, de communication et d'échanges

Présentation des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

Les sites Natura 2000, leurs enjeux et les actions en cours ont été présentés :

- aux membres de la Commission thématique littorale du SAGE Lez Mosson Etangs palavasiens,
- aux élus et techniciens de la 3M dans le cadre d'une réunion d'information sur le dispositif Natura 2000 et les sites présents sur le territoire de la Métropole,
- à la Maire de Villeneuve-lès-Maguelone, Véronique Négret dans le cadre de sa candidature comme présidente du Copil des sites des étangs palavasiens,
- aux membres du Conseil Syndical du Syble.

Participation aux autres comités de pilotage Natura 2000

La chargée de mission a également participé à d'autres comités de pilotage :

- le Copil des sites de l'Etang de Thau, sites voisins des étangs palavasiens,
- le Copil du site le Lez, particulièrement important puisque le fleuve Lez est l'un des deux tributaires principaux des étangs palavasiens.

Emission de France TV « Ensemble c'est mieux »

Sollicités par France TV pour présenter les sites naturels protégés des étangs palavasiens et la démarche Natura 2000, Ludovic Foulc, responsable des Salines de Villeneuve-lès-Maguelone au Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN Occitanie) et Sandrine Navarre, animatrice Natura 2000 au SYBLE ont participé à l'enregistrement de l'émission « Ensemble c'est mieux » de France 3 Occitanie.

Cette émission destinée au grand public a été réalisée en extérieur avec vue sur les étangs et a permis de présenter les sites Natura 2000, leurs enjeux et l'intérêt de les préserver.

La diffusion de l'émission France 3 Occitanie et ses réseaux numériques a eu lieu le mardi 4 mai à 10H45.

Congrès Mondial de la Nature de l'IUCN à Marseille

Du 3 au 11 septembre 2021 s'est tenu à Marseille le Congrès Mondial de la Nature de l'IUCN. Le 10 septembre 2021 au sein du Village des zones humides proposé par l'Association Ramsar France et les Pôles relais zones humides, le Syble est venu présenter les actions menées sur le thème des zones humides, éléments essentiels pour l'eau et les bassins versants.

4. Suivi de la mise en œuvre du Document d'Objectifs

Les actions inscrites dans le DOCOB sont mises en œuvre dans le cadre d'une contractualisation (Contrat Natura 2000, MAEC, Charte Natura 2000).

Mais de nombreuses actions portées par les gestionnaires sont réalisées en dehors de ce dispositif contractuel, et participent à l'atteinte des objectifs de conservation des habitats et espèces des sites Natura 2000 sur les étangs palavasiens et à leur valorisation.

En préalable, suite à l'arrivée de la nouvelle chargée de mission Natura 2000 en mars 2021 et afin de mieux connaître le territoire, sa gestion et ses acteurs, des rendez-vous et sorties de terrain ont été organisées :

- visites du territoire d'intervention de la SAM avec Mme Sandrine LAFONT (bois des Aresquiers, Salins de Frontignan, Marais de la Grande palude, étang de Vic la Gardiole, lido des Aresquiers),
- visite du territoire d'intervention de POA avec M. Florian COULON (Palavas),
- visite du site du Méjean et entretien avec Mme Gwenaëlle FAUCON,
- visite territoire d'intervention de la 3M avec M. Julien CAUCAT (Lattes et Pérols),
- visite du territoire géré par le CEN Occitanie (Salines de Villeneuve lès Maguelone, Berges de l'Arnel, RNN Estagnol).

Les projets, actions et plans de gestion portés par les gestionnaires ou acteurs du territoire suivis en 2020 et 2021 ont concernés principalement :

- la stratégie de restauration des lagunes portée par l'Entente lagune composée des EPCI du territoire, la Métropole de Montpellier, Pays de l'Or Agglomération et Sète Agglopolé Méditerranée,
- les actions de gestion et travaux portés par Sète Agglopolé Méditerranée :
 - aménagement et requalification des entrées de site des salins de Frontignan,
 - travaux de réouverture de milieux, lutte contre les espèces envahissantes et mise en défens sur le Lido des Aresquiers,
 - travaux de canalisation du public et fermeture d'accès en berge nord de l'étang de Vic,
 - pose d'ouvrages hydrauliques de type martellières sur le secteur Boulas/Vagaran
- les études ou travaux portés par Montpellier Méditerranée Métropole avec la commune de Villeneuve lès Maguelone :
 - travaux de renaturation d'une parcelle cabanisée sur Villeneuve-lès-Maguelone,
 - l'étude paysagère et stratégique concernant les usages et les aménagements du Lido de Villeneuve-lès-Maguelone,
 - l'étude d'aménagement en mode doux du chemin du Pilou à Villeneuve-lès-Maguelone,
- le plan de gestion des Salines de Villeneuve-lès-Maguelone portés par le CEN Occitanie et ses partenaires (participation aux comités techniques et au comité de gestion)

- le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de l'Estagnol animé par le CEN Occitanie en partenariat avec l'OFB (participation au comité consultatif)
- les projets et travaux d'entretien et de restauration du Canal du Rhône à Sète portés par VNF.

Comité de pilotage du 25 novembre 2022

Le dernier Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol » s'est tenu le 14 janvier 2020.

Le 25 novembre 2021, le Comité de pilotage (Copil) s'est réuni aux Salines de Villeneuve-lès-Maguelone, accueilli par le CEN Occitanie. L'ordre du jour était le suivant :

- le renouvellement de la Présidence du Copil, pour une période de 3 ans,
- le renouvellement de la structure animatrice pour une période de 3 ans,
- le bilan de la mise en œuvre du DOCOB en 2020 et 2021,
- les perspectives pour l'année 2022.

En l'absence de Présidence et conformément aux dispositions règlementaires, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault (DDTM 34) présidait cette réunion.

- Madame Véronique Négret, Maire de Villeneuve lès Maguelone et Vice-Présidente à la GEMAPI au sein de Montpellier Méditerranée Métropole (3M), seule candidate à la Présidence, a été élue à l'unanimité.
- Monsieur Cyril Meunier, Maire de Lattes, Président du Syble et Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole a présenté la candidature de l'EPTB comme structure animatrice des sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étangs de l'Estagnol. Le Syble a été reconduit à l'unanimité et poursuivra l'animation et la mise en œuvre du DOCOB des étangs palavasiens.



Sites Natura 2000
« Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »
FR 9101410 et FR 9110042

Comité de pilotage
Année 2020 – 2021

Jeudi 25 novembre 2021
Villeneuve lès Maguelone
Site des Salines










Rapport d'activités et suivi financier

Le présent rapport d'activités a été réalisé sur une période de 21 mois, du **1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2021**. Une des difficultés rencontrées a été de rédiger ce bilan sans qu'il y ait eu de période de tuilage entre les deux chargées de mission Natura 2000.

Le suivi administratif et financier a consisté à :

- établir la demande de paiement avec le récapitulatif des dépenses 2020 et 2021,
- établir la programmation financière pour 2022 et les besoins d'animation.

5. Mise à jour du Document d'Objectifs

Le Siel a mené en 2017 une évaluation du DOCOB. Cette évaluation a conclu à la nécessité de mettre à jour le DOCOB, qui implique la mise à jour des diagnostics socio-économique et environnemental ainsi que le plan d'actions tout en conservant les objectifs de gestion.

La mise à jour a débuté fin 2019, s'est poursuivi en 2020 et 2021 mais a pris du retard compte tenu de la crise sanitaire et du changement de chargée de mission.

5.1. Mise à jour de la cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire

La mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site Natura 2000 « Etangs palavasiens », projet mutualisé avec le Syndicat Mixte de l'Etang de l'Or (Symbo) sur le site « Etang de Manguio », engagée en 2020, a été finalisée en 2021.

Le choix a été fait de mettre en œuvre une méthodologie innovante de cartographie semi automatisée basée sur la récolte de données de terrain qui alimentent des algorithmes d'apprentissage (machine learning) et d'interprétation d'images satellitaires.

Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBN Med) a réalisé les relevés de terrain sur les 2 sites et la cartographie semi automatisée a été confiée au bureau d'études Isea.

En partenariat avec le Symbo, le travail en 2020 et 2021 a consisté à :

- élaborer les cahiers de cahiers des charges pour les prestations de réalisation des relevés botaniques de type phytosociologique et d'analyse d'images satellitaires,
- échanger avec les différents partenaires, la DREAL Occitanie, Le Symbo, le CBN Med, Isea,
- participer à la définition de la typologie des habitats élaborés par le CBN Med,
- faire les demandes d'acquisition d'images satellites auprès Dispositif Institutionnel National d'Approvisionnement Mutualisé en Imagerie Satellitaire (Dinamis),
- numériser les caches des zones qui ne sont pas cartographiées (zone urbaine, chemin, Canal du Rhône à Sète...),
- fournir des données d'apprentissage et de corrections au bureau d'étude pour améliorer le modèle de prédiction.

Une réunion de restitution s'est déroulée le 15 décembre mais la restitution finale au eu lieu tout début 2022 suite aux demandes de compléments et de corrections.

Ce projet a demandé un temps de travail important (commande des images et numérisation de données) et **les résultats restent sur certains secteurs et habitats à vérifier et à corriger.**

En effet des habitats proches dans leur composition n'ont pas pu être discriminés. Le modèle a également sur-prédit des zones de sol nu qui habituellement sont immergés et cela du fait de l'absence d'images hivernales. Des zones pourtant en eau n'ont pas été identifiées car elles présentaient des colorations atypiques pour le modèle (zone de faible profondeur, zone en eau couverte partiellement de lentilles d'eau ou d'algues...).

Certaines tâches réalisées par les chargées de mission Natura 2000 auraient dû être effectuées par le Bureau d'études Isea (numérisation des caches, suppression des artéfacts...).

La qualité du travail réalisé par le CBN Med et son investissement est à souligner dans le cadre de ce projet.

5.2. Mise à jour des données espèces animales, synthèse des données

Le CEN Occitanie a été sollicité en 2020 pour contribuer à la mise à jour des données relatives aux espèces animales et végétales sur les sites Natura 2000 des étangs palavasiens sur la période 2008-2020. Un rapport d'étude a été produit dont les données seront intégrées dans le cadre de la mise à jour du DOCOB, complétées par les données « flore » collectées par le CBN Med lors des prospections de 2020 et 2021.

Cette prestation a bien été réalisée mais la facturation n'a pas été effectuée par le CEN Occitanie et n'a donc pas été payée.

5.3. Mise à jour du diagnostic socioéconomique

Il était prévu de réunir différents acteurs du territoire au sein d'ateliers de travail afin d'actualiser le diagnostic socioéconomique. Compte tenu des restrictions sanitaires en 2020 et 2021 ainsi que le changement de chargée de mission Natura 2000, seuls 2 ateliers ont pu se tenir (agriculteurs et chasseurs).

Ces ateliers seront donc organisés ultérieurement.

6. Veille environnementale

6.1. Evaluations des incidences

L'animation du site Natura 2000, c'est aussi la mise en place d'une veille environnementale en lien avec la police de l'eau et de l'environnement, le suivi des projets d'aménagements pouvant impacter le périmètre du site et la mise en forme et la valorisation des données liées à la biodiversité et aux enjeux.

Un travail de conseil et d'assistance aux collectivités et aux usagers est nécessaire afin de leur faire prendre en compte le mieux possible les enjeux du site.

En 2020 et 2021, les principaux projets suivis dans le cadre des évaluations d'incidences Natura 2000 ont été les suivants :

Manifestations sportives, culturelles ou de loisirs :

- Galerie éphémère aux Salines de Villeneuve-lès-Maguelone
- Manifestation sportive « Les boucles de Maguelone »
- Manifestation « Les Palabrasives » (annulée en 2021)
- Baptêmes d'hélicoptères organisés par Flyforyou
- Manifestation sportive « la goutte d'O » (annulée en 2020 et 2021)
- Manifestation du CD34 aux Bois des Aresquiers (annulée en 2020)

- Feu d'artifice de Villeneuve-lès-Maguelone
- Laguna Fest

Projets de travaux ou d'entretien

- Permis de démolir dans le bois des Aresquiers (CdI)
- Travaux de restauration des berges du canal du Rhône à Sète par système de géotube et de géogrid (VNF)
- Travaux d'entretien sur le canal du Rhône à Sète (VNF)
- Travaux de dragage et ressuyage des sédiments dans des géotubes au port de Pérols (Marie de Pérols)
- Travaux de mise en place d'une passerelle cyclable à Lattes (3M)
- Travaux de réfection d'une piste cyclable à Palavas
- Travaux hydrauliques sur le site naturel du Méjean (Commune de Lattes, 3M)
- Remise en état du fonctionnement hydraulique du secteur des Cresses à Vic-la-Gardiole (SAM)
- Construction d'un nouveau surpresseur à Palavas et destruction de l'ancien (POA)

Absence d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000

Des travaux réalisés en août 2021 sur le seuil de l'Arnel, barrage anti sel entre la Mosson et l'Étang de l'Arnel, par la Métropole de Montpellier n'ont pas fait l'objet d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000. Ces travaux ont porté l'ouverture de ce seuil de 1 m à plus de 8 mètres de largeur, augmentant considérablement le volume d'eau douce entrant dans l'étang de l'Arnel, sans qu'aucune étude préalable et modélisation n'aient été réalisées sur le système Mosson, Lez et étangs, la qualité de l'eau de la Mosson, la problématique des déchets charriés par la Mosson, l'impact sur l'habitat d'intérêt communautaire lagune méditerranéenne (1150*) pourtant prioritaire et les habitats du pourtour de l'étang.

6.2. Programme de contrôle en matière de police de la nature

Sont également suivis les projets et démarches sur la thématique police :

- participation à l'opération de police « pédagogique » organisée les 8 et 9 mai 2021 sur le lido entre Villeneuve-lès Maguelone et Frontignan en présence des gardes du littoral, de l'OFB et de la DDTM 34,
- participation au séminaire « Police de la Nature » organisé par la DDTM 34, le 30 septembre 2021



Panneau d'information installé sur le lido



Agents de l'OFB, CEN Occitanie, SYBLE le 8 mai 2021

7. Relations avec les services de l'Etat

En 2020, compte tenu du contexte de pandémie, aucune réunion départementale des opérateurs Natura 2000 ne s'est tenue.

En 2021, une réunion départementale des opérateurs Natura 2000 de l'Hérault s'est déroulée le 7 septembre 2021 à la Manade du Grand Salan à Portiragnes à laquelle la chargée de mission a pu assister.

En 2021, la chargée de mission a participé aux séminaires d'informations organisés par ou en partenariat avec les services de l'Etat ou ses opérateurs (DDTM 34, DREAL Occitanie, OFB) :

- webinaire « Echanges techniques Natura 2000, vers des DOCOBs nouvelle génération »,
- webinaire « Les drones en appui aux territoires » sur la thématique « réglementation et adaptation à la biodiversité »,
- webinaire « Obtenir et partager les données naturalistes : c'est facile ! Tout savoir sur le SINP Occitanie ».

8. Suivis et études

8.1. Suivis physico-chimiques des lagunes

En 2020, un comité technique « Suivis physico-chimiques sur les étangs palavasiens » a été organisé afin de remettre en place des suivis de la qualité de l'eau de manière coordonnée avec les gestionnaires de sites naturels (la Maison de la Nature de Lattes, le CEN Occitanie pour le site des Salines et la RNN de l'Estagnol, la SAM).

Pour le SYBLE, les suivis ont débuté à l'automne 2020 et se sont poursuivis jusqu'en décembre 2021.

Ils sont réalisés par la chargée de mission Natura 2000 avec ponctuellement de l'aide d'autres agents du SYBLE, Léa Dominique et Hélène Fabrega qui ont par ailleurs assuré les suivis lors de la période de transition (entre le départ de Julie Penouilh et l'arrivée de Sandrine Navarre).

28 points de suivis ont été définis sur l'ensemble du site, de la commune de Palavas à celle de Frontignan. Compte tenu de l'étendue du territoire, celui a été divisé en 2 secteurs, les palavasiens « Est » et « Ouest ». Le parcours peut être réalisé sur la journée si les températures sont suffisamment basses (en hiver) mais généralement les suivis sont effectués sur deux demi-journées.

Les paramètres suivis sont limités à :

- la température,
- la salinité,
- la conductivité,
- les hauteurs d'eau là où des échelles sont installées.
-

D'autres informations sont notées, telles que la présence d'espèces particulières, le dépôt de déchets, des remblais... Ces suivis réguliers permettent également d'échanger avec des utilisateurs du site (promeneurs, pêcheurs...), afin de les informer et/ou de les sensibiliser aux enjeux environnementaux présents, au respect de la réglementation (taille légale des poissons à pêcher, zones autorisées pour la pratique du kit surf, planche à voile, paddle par exemple).

Le lien a également été fait avec le Pôle Relais lagunes pour la saisie des points sur la base de données FILMED. Une reprise des données doit être réalisée suite à des erreurs de saisies relevées dans la base.

8.2. Autres suivis et études

Suivis naturalistes

Le CEN Occitanie met en œuvre différents suivis de la faune ou la flore sur les sites Natura 2000 des étangs palavasiens qui permettent de suivre l'évolution des populations sur le territoire.

En 2021, dans le cadre de l'animation, du temps a été consacré pour participer à la restitution ou à la réalisation de certains de ces suivis :

- Bilan du suivi des larolimicoles
- Comptage du Blongios nain sur le secteur Boulas – Vagaran
- Formation et prospection de la Tortue Caouanne

Programmes de recherche, de suivis et études portés par d'autres organismes

Différents programmes d'études, de recherches ont été suivis en 2020 et 2021 :

- le Plan Régional d'Action lagunes temporaires du CBN Med,
- le projet « Trame turquoise » du CBN Med sur la Mosson,
- le projet de cartographie mutualisée des herbiers des étangs du littoral méditerranéen portés par le Pôle relai lagunes méditerranéennes dans le cadre du LIFE MARHA,
- le webinaire sur le déploiement de la méthode d'évaluation de l'état de conservation des lagunes côtières organisé par le Pôle relais lagunes méditerranéennes dans le cadre du LIFE MARHA,
- le séminaire LIFE MARHA,
- la restitution des évaluations de la qualité des zones de production conchylicole sur la période 2018-2020 en région Occitanie réalisée par l'IFREMER et organisée par la DDPP 34,
- le travail sur l'identification de l'habitat lagune côtière méditerranéenne porté par la Tour du Valat,
- le webinaire sur le suivi Réseau d'Observation de la Contamination Chimique du littoral (ROCCH) organisé par l'IFREMER.